

## **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 mars 2024 à 20h, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 06/03/2024.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, BRUGERE Thierry, ABOULGHAZI Naziha, GUERRERO Lionel, FEZZANI Soufia, LINARES François, DE CARVALHO Albertine, CARNEIRO Jean-Marc, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, AUTECHAUD Eric, MILHORAT Claude, ROQUES Patrick, CALVET Gilles, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, LAIGNELET Anne, CHEMIN Marie-Ange, GOMEZ-GEIL Clémentine, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, BOURGEADE-DELMAS Lucas, BUSCATO Thierry, MARTINS Emmanuel, MAUGRION Sophie.

Avaient donné pouvoir : FARRET Corinne à DENOUVION Victor.

M. Lucas BOURGEADE-DELMAS est élu secrétaire de séance.

Présents : 28  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre :  
Abstention :

### **OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2024-51 – VŒU - REJOIGNONS L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE L'ÉTOILE FERROVIAIRE, ET LA MÉTROPOLE TOULOUSAIN EN SIGNANT CE VŒU POUR UN ACCORD SUR UNE 1ÈRE PHASE DU RER TOULOUSAIN AVEC DES AVANCÉES CONCRÈTES**

Monsieur LINARES, rapporteur, fait part au Conseil Municipal d'une proposition d'une approche pragmatique et fédératrice sur la base d'un RER cadencé à la demi-heure de 5h à minuit avec des avancées par étapes d'ici 2029

#### **1. Une approche en deux phases pour débloquent le projet de RER**

- Les difficultés de déplacements continuent de s'aggraver dans Toulouse et sa périphérie (1,3 million d'habitants au total). Les bouchons n'ont pas disparu avec la crise sanitaire.
- L'inflation renchérit le coût de la vie. Et la Zone à Faibles Émissions (ZFE) va exclure des centaines de milliers de véhicules d'une grande partie de Toulouse. De nombreux habitants et entreprises sont donc insatisfaits de leurs déplacements aujourd'hui et très inquiets pour l'avenir.
- Il y a un vrai risque que le RER toulousain doive attendre 5-6 ans avant de se traduire par des avancées concrètes, malgré un large consensus transpartisan et le lancement, par la Région Occitanie et l'État, d'études sur un RER cadencé au quart d'heure à l'horizon 2040.
- À Bordeaux et à Strasbourg, les RER métropolitains deviennent des réalités avec des projets pragmatiques (réalisation par étapes en commençant par optimiser l'existant) et partenariaux (portage conjoint par la Région et la Métropole).
- Sur les mêmes bases, une 1ère phase d'un RER toulousain, cadencé à la demi-heure de 5h à minuit, paraît réalisable d'ici 2029 par étapes pour des coûts relativement raisonnables (en investissement et en fonctionnement), compatibles avec le financement de la 3ème ligne de métro.
- Une telle amélioration de l'offre représenterait déjà une révolution pour les habitants et les entreprises de la grande agglomération toulousaine.
- Cela permettrait aussi préparer sereinement une 2ème phase (2030-2040) plus complexe en se donnant du temps pour étudier et discuter des différents scénarios possibles pour un RER cadencé au quart d'heure d'ici 2040.

#### **2. Un premier scénario exploratoire pour illustrer la démarche proposée**

- • Un scénario exploratoire pour ouvrir la discussion qui pourrait être approfondi et qui n'exclut pas d'autres scénarios possibles.
- • Un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un RER cadencé à la demi-heure, avec une tarification intégrée, des réseaux de bus coordonnés et un système « train+vélo » performant.
- • Une réalisation par étapes avec des avancées concrètes et progressives d'ici 2029.

Accusé de réception en préfecture  
031-213104904-20240312-DELIB202451-DE  
Reçu le 15/03/2024



– • L'utilisation d'une boîte à outils, éprouvée par tout en Europe, pour rendre possible ce projet de desserte : exploitation à coût marginal, optimisation du matériel roulant et du réseau actuel, améliorations ponctuelles de la capacité du réseau et plan gares.

### 3. Le vœu d'un accord rapide pour mettre enfin le RER sur les rails

– • Un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux acteurs (Région, Tisséo, État, SNCF) en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une telle 1ère phase.

– • Le nouveau Contrat Plan État-Région (CPER) 2023-2027 et la nouvelle convention TER en discussion pourraient alors être des leviers permettant des avancées concrètes et progressives.

– • Compte tenu des difficultés de déplacements des habitants et des entreprises de l'agglomération toulousaine (bouchons, pollution, inflation, ZFE), nous faisons le vœu que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur un projet de RER bénéfique pour tous

**LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** l'alliance avec l'ensemble des communes de l'Etoile Ferroviaire et la Métropole Toulousaine

**ÉMET** le vœu pour un accord rapide sur une première phase du RER toulousain

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 18/03/2024

  
Le Maire, Victor DENOUVION



Le secrétaire de séance, Lucas BOURGEADE-DELMAS

